

<http://46.105.83.158/spip/spip.php?article4313>



Hors-classe des certifiés, rentrée 2013

- SNES académique de Dijon - S3 - Catégories - Certifiés -



Publication date: lundi 4 février 2013

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Avancement à la hors classe 2013 des certifiés

Les chefs d'établissement et les IPR mettront leurs avis entre le 15 février et le 6 mars 2013.

Nous recommandons vivement aux collègues de se préoccuper de ces avis qui une fois de plus seront déterminant (voir article ici

Au niveau de l'académie de Dijon, si des modifications minimales auront lieu dans le barème (cf ci-dessous), nous agirons en commission paritaire pour que tous les certifiés soient promus à la hors-classe : rappelons que celle-ci a été obtenue par une longue lutte en 1989 et que nous avons toujours considéré que la hors-classe devait être un débouché naturel pour tous les certifiés.

– La commission paritaire aura lieu le 7 mai 2013.

– Téléchargez ci-dessous les circulaires rectorales du 28 janvier 2013 :

<http://46.105.83.158/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

circulaire rectorale 1

<http://46.105.83.158/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

circulaire rectorale 2

<http://46.105.83.158/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

calcul du barème

– Téléchargez ci-dessous la fiche syndicale de suivi publiée dans le supplément Carrières à L'US, à renvoyer à la section académique du SNES (S3 Dijon, 6 Allée Cardinal-de-Givry, 21000 Dijon) :

<http://46.105.83.158/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Fiche syndicale